

« A mon fils bien aimé Armann. Moi, au nom de Dieu [mot illisible]... l'amour et la bonne volonté me pousent à te donner, par la main de mon avoué Cotebolt, mes biens qui sont situés dans le pays de Lausanne et dans la villa de Dizy, tout ce que j'ai dans cette villa même et nous te donnons l'entier et la totalité de tout ce que j'ai dit et de tout ce qui doit me revenir, sauf la part qui revient à ta soeur, pour que tu en disposes, les conserves, les vendes, les donnes, et en fasses ce que tu auras voulu. Et si l'un de mes héritiers conteste cette donation et veut la casser, alors il sera coupable et devra s'acquitter d'une double somme. Et pour que cette donation soit ferme, stable et demeure permanente, avec toutes les garanties.

Seings manuels : Adza et son avoué Coteboldus qui ont fait cette donation et ont demandé sa confirmation. Uarbors, Rissenda, Tertuida, Perernella l'ont approuvée. Seings manuels de Ebrard, témoin, Ubert, témoin, Elenber, témoin, Tedono, témoin, Teubold, témoin. Moi au nom de Dieu, Ebbon prêtre, ai rédigé, daté la charte, le jeudi, aux ides de janvier [13 janvier], 26^e année du règne de notre roi Conrad [970]. »

Noticia de l'investiture

« Ceux-ci ont été présents lors de l'investiture : Acdillo, présent, Isaac, présent, Rutzo, Barnadus, Adalvuenus. Ceux-ci et plusieurs autres ont vu et entendu. »